



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CADRE SUPERIEUR GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE**

- ANNEXE II -

I. DIPLOME ET FORMATION :

- Bac+5 en gestion financière et comptable.

II. COMPETENCES REQUISES :

- Assurer la régularité des écritures comptables ;
- Etablir le rapport d'activité et des états de synthèse, la balance des comptes mensuelle, les journaux, le Grand Livre, le Bilan, le Compte de Produits et Charges. ... ;
- Etablir les tableaux d'amortissement ;
- Assurer les déclarations fiscales ;
- Produire les rapprochements de l'inventaire physique avec l'inventaire comptable ;
- Respecter le calendrier des déclarations fiscales et les règlements des déclarations sociales ;
- Proposer une politique de gestion de trésorerie opérationnelle ;
- Optimiser la gestion opérationnelle de la trésorerie ;
- Assurer les flux de trésorerie de l'Agence (dépenses et recettes) ;
- Etablir les situations périodiques de trésorerie et les états de rapprochements bancaires ;
- Etablir les prévisions sur les flux de trésorerie ;
- Contribuer à la continuité des financements nécessaires au développement de l'Agence Urbaine et en optimiser les coûts ;
- Assurer du bon déroulement des enregistrements des flux financiers ;
- Maîtriser la gestion du budget ;
- Assurer l'exécution des paiements après leur validation (chèques, virements...) : préparation des règlements, suivi, envoi et remise aux bénéficiaires.

III. QUALITES PROFESSIONNELLES :

- Etre dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'initiative ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Etre disponible et avoir un sens de mobilité dans le travail.

IV. DESCRIPTION DU POSTE :

- Respect des équilibres financiers de l'Agence Urbaine ainsi qu'à la production de l'information comptable et financière dans les délais requis et dans le respect des règles et procédures en vigueur ;
- Mise en œuvre des risques inhérents à la gestion financière ;
- Optimisation de la gestion opérationnelle de la trésorerie.
- Définition des objectifs financiers à court, moyen et long terme de l'Agence Urbaine ainsi qu'à la politique financière et les plans d'actions (dont les plans de financement) à mettre en œuvre afin de les atteindre ;
- Tenue à jour fiable de la comptabilité de l'Agence Urbaine : Comptabilité Générale et Comptabilité Budgétaire ;
- Production des états de synthèse de l'Agence (Bilan et CPC) dans les délais légaux ;
- Optimisation des flux de trésorerie de l'Agence Urbaine...

